

Public Works and
Government Services
CanadaTravaux publics et
Services gouvernementaux
Canada**RETURN BIDS TO:****RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1. Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	
Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1 Voir Section 1	5000078388
on – le See Section 1 Voir Section 1	

No of Page/

N° de page 24 pages

Date of Solicitation – Date de la demande

10 janvier 2024

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)**Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)**

Signature : _____ Date : _____

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro **5000075993**, datée du 27 octobre 2023, dont la date de clôture était le 15 novembre 2023, à 2:00 pm HNE. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? **(NO)**

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Le Canada évaluera les soumissions et octroiera les contrats catégorie par catégorie. À des fins administratives, dans l'éventualité où un même soumissionnaire remporterait plus d'une catégorie, le Canada peut attribuer un seul contrat contenant les catégories obtenues par le soumissionnaire.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
l'Utilisateur désigné (UD) Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	22 janvier, 2024 2:00 pm Heure Normale de l'Est
À l'adresse de courriel :	soumissionsbids@ec.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Cinq (5) jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigence en matière de sécurité (l'article coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.	X	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.		Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.		Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Alexandra Ghiatau
	Titre :	Officier d'acquisition
	Ministère, organisme ou société d'État :	Environnement et Changement Climatique Canada
	Adresse :	105 rue McGill, Montréal, Québec H2Y 2E7
	N° de téléphone :	438-801-0771
	Courriel :	Alexandra.ghiatau@ec.gc.ca
4.2	Chargé de projet (<i>à remplir à l'attribution du contrat</i>) <i>L'Autorité du projet (AP) représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>L'Autorité du projet (AP) doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique

	X	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>	
	Adresse : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>	
7.	Clauses du Guide des CCUA	
	B3000T (2006-06-16) Produits équivalents	
Conditions générales supplémentaires :		
ID 4013 - Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place		
L'entrepreneur doit se conformer et s'assurer que ses employés et ses sous-traitants se conforment à toutes les mesures de sécurité, ordres permanents, politiques et règles sur place qui sont en vigueur sur le lieu où le travail est effectué.		
ID 4014 - Suspension des travaux		
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'autorité contractante peut, à tout moment, par avis écrit, ordonner à l'entrepreneur de suspendre ou d'arrêter les travaux ou une partie des travaux du contrat pour une période allant jusqu'à 180 jours. L'entrepreneur doit immédiatement se conformer à un tel ordre de manière à minimiser les frais liés à la suspension. Durant la période pendant laquelle cet ordre est en vigueur, l'entrepreneur ne doit pas retirer aucune partie des travaux des lieux des travaux avant d'en avoir obtenu au préalable le consentement écrit de la part de l'autorité contractante. Durant la période de 180 jours, l'autorité contractante doit soit annuler l'ordre ou résilier le contrat, en tout ou en partie, selon la(les) section(s) Manquement de la part de l'entrepreneur ou Résiliation pour raisons de commodité dans les conditions générales Conditions générales : biens (complexité moyenne). 2. Lorsqu'un ordre est donné selon le paragraphe 1, à moins que l'autorité contractante résilie le contrat pour raisons de manquement de la part de l'entrepreneur ou que l'entrepreneur abandonne le contrat, l'entrepreneur aura droit au paiement de frais additionnels qui auront été encourus suite à la suspension en plus d'un profit équitable et raisonnable. 3. Lorsqu'un ordre donné selon le paragraphe 1 est annulé, l'entrepreneur doit reprendre les travaux selon les conditions du contrat dès que pratiquement faisable. Si la suspension a affecté la capacité de l'entrepreneur à respecter la date de délivrance selon les conditions du contrat, la date pour l'exécution des travaux qui ont été affectés par la suspension sera prolongée pour une période équivalente à la période de suspension en plus d'une période, le cas échéant, qui, de l'avis de l'autorité contractante, et après consultation avec l'entrepreneur, est nécessaire pour que l'entrepreneur puisse reprendre les travaux. Tout ajustement équitable sera effectué au besoin à toute condition du contrat qui aura ainsi été affectée. 		

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

- Catégorie 1**
- Catégorie 2**
- Catégorie 5**

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion de l'autorité du projet, **avant la fabrication / la commande des produits**, L'autorité du projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : 5 et 6

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.**

******Veillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés. ******

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégories de produits : 1, 2 et 5

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des information s supplément aires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1a							
1	Voir l'annexe C						\$
Catégorie 1b							
2	1bFFHREG24L66WNOLNY	- Doit avoir un piètement de 2 côtés pleine hauteur.	6	Oui		\$	\$
3	1bFFHREG24L72WNOLNY		12	Oui		\$	\$
4	1bFFHREG30L60WNOLNY		1	Oui		\$	\$
5	1bCPSXXSXXL48XFANNN	- Hauteur minimale de 28 pouces et la partie des panneaux au-dessus de la table doit avoir une hauteur d'au moins 20 pouces. - Le tissu doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.	20	Oui		\$	\$
6	1bSPBMCAL1518XXYKXX	- 2 clés par caisson devront être fournies. Les serrures doivent être uniques et une clé maîtresse devra être remise au représentant ministériel lors de l'installation. - Les caissons doivent avoir 2 tiroirs qui doivent verrouillés simultanément avec la même clé. - La hauteur des caissons, incluant les roulettes et le coussin, ne doit pas excéder 27 pouces.	21	Oui		\$	\$
Catégorie 2							
7	2WSSREXXL24L60BELXX	- Le mécanisme de contrôle doit permettre de garder au moins 2 ajustements en mémoire.	2	Oui		\$	\$
8	2WSSREXXL24L72BELXX	- Le mécanisme de contrôle doit être positionné pour permettre à l'utilisateur d'ajuster les tables facilement.	2	Oui		\$	\$

9	2WSSREXXL30L48BELXX	- Le mécanisme doit être installés sur le devant de la table du côté droit ou gauche, selon l'aménagement du poste de travail.	20	Oui		\$	\$
Catégorie 5							
10	5MOADUARMGRMMTXXXXX	- Support articulé double pour écrans d'ordinateur de 23 à 28 pouces. - Ne doit pas nécessiter d'outil pour le déplacer ou pour ajuster la position des moniteurs. - Le support doit permettre la configuration des écrans superposés et/ou alignés.	21	Oui		\$	\$
11	5TLTDSKBAACPWRXXXXX	- Les lampes doivent être installées sur les tables de travail et branchées par le fournisseur. - Les lampes doivent avoir au moins 2 niveaux d'éclairage (faible et élevé).	21	Oui		\$	\$
12	5PMOWKSMTACUSBXXXXX	- Doit être en surface, sur les tables d'une profondeur de 30 pouces (1 par table). - Doit avoir 2 prises électriques, 1 prise de type USB A et 1 prise de type USB C.	21	Oui		\$	\$

****Veuillez fournir des informations supplémentaires:**

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
13	Colonnets pour électrification des postes de travail	6	Oui		\$	\$
14	Gestion de câbles	1	Oui		\$	\$
					Total des produits \$	

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1 to 14	7e étage, Dominique-Ducharme Building 105 McGill/400 Place d'Youville, Montreal, Quebec H2Y 2E7	Entre le 2024-01-26 et le 2024-02-25	En dehors des heures normales de travail : Après 16h00, ou les samedis et dimanches Doit être confirmée au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue.	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1 to 14	7e étage, Dominique-Ducharme Building 105 McGill/400 Place d'Youville, Montreal, Quebec H2Y 2E7	Entre le 2024-01-26 et le 2024-02-25	En dehors des heures normales de travail : Après 16h00, ou les samedis et dimanches Doit être confirmée au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue.	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.	
	Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.	
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i>	
	<i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	7e étage, Dominique-Ducharme Building 105 McGill/400 Place d'Youville, Montreal, Quebec H2Y 2E7
B	Quai de chargement	Quai accessible par la rue Normand
C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	Existant Capacité pondérale : 6000 lbs
D	Porte	94 pouces de large par 96 pouces de haut
E	Monte-charge	Existant Dimensions : 75 pouces de large par 94 de haut Capacité : 5000 lbs
F	Autre (préciser)	Il n'est pas recommandé d'avoir un camion de plus de 35 pieds. Les camions et véhicules du fournisseur ne peuvent pas rester au quai pendant l'installation.
3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.	
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable if Option is exercised)</i>	\$ -
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable if Option is exercised)</i>	\$ -
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable if Option is exercised)</i>	\$ -

7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(if Applicable)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9 + 10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:

Catégorie(s) de produits : 6

Tableau 1 — Tableau des produits

		Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentair es	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 6							
1	6MMTSMROPL30XXXWNNX	- Ronde - Support : socle	1	Oui		\$	\$
2	6MMTSMROPL36XXXWNNX		1	Oui		\$	\$
3	6MMTMDREOL30L72WYNX	- Le module d'alimentation électrique doit avoir 2 prises électrique, 2 DATA et 1 HDMI.	1	Oui		\$	\$
4	6MMTMDREOL36L72WYNX		2	Oui		\$	\$
5	6MMTMDREOL42108WYNX		1	Oui		\$	\$
6	6MMTMDRENL36L84WYNX		2	Oui		\$	\$
7	6CCTVAREGL18L48JNXX	- La hauteur doit être de 21 pouces. - Support : 2 côtés pleine hauteur	2	Oui		\$	\$
8	6SBBTHXXBUW5G19LMYN	- La profondeur incluant le dossier doit être entre 22 et 28 pouces et la longueur doit être entre 70 et 75 pouces. - L'assise et le dossier doivent être en vinyle. Le revêtement de la banquette doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs. - Sans accoudoir, avec cloison d'intimité	2	Oui		\$	\$
9	6STCWRXXLUXXXXXXNNX	- Les fauteuils doivent être offerts en version une place, en tissu, avec piètement fixe. - Les coussins du dossier et du siège doivent être fixes. - La profondeur du siège doit être d'au moins 18 pouces - La tablette doit être fixée et pouvoir pivoter d'au moins 270° sur son axe ou pouvoir se déplier et se rabattre. La tablette doit être en stratifié.	2	Oui		\$	\$

		- Le revêtement des fauteuils doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.					
10	6SMORBXXLU25G19LNNN	- Les dimensions doivent être de 30 pouces de profondeur par 30 pouces de longueur. - La banquette modulaire doit avoir une forme carrée. - La base doit être en stratifié et l'assise doit être en vinyle. Le revêtement de la banquette doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.	2	Oui		\$	\$
11	6LFSUPXXXXW8XXXTXXX	- L'écran autostable doit avoir un revêtement avec des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs. - L'écran autostable doit être continu et sans espace entre les panneaux. Si les panneaux ont un espace, l'espace doit être dissimulé. - L'écran autostable doit avoir des propriétés acoustiques afin de réduire la propagation du son dans l'espace. - La hauteur de l'écran autostable doit être entre 58 et 66 pouces. La hauteur souhaitée est de 64 pouces. - La longueur de l'écran doit être de 48 pouces.	1	Oui		\$	\$
12	6OPLWLFLXC3H46XYTA	- Les fauteuils doivent avoir un diamètre de 42 pouces. - Les cloisons d'intimité doivent avoir une hauteur minimale de 54 pouces. - Les cloisons doivent être continues et sans espace entre les panneaux. Si les panneaux ont un espace, l'espace doit être dissimulé. - Les cloisons doivent avoir des propriétés acoustiques afin de réduire la propagation du son dans l'espace. - La tablette doit être fixée et pouvoir pivoter d'au moins 270° sur son axe ou pouvoir se déplier et se rabattre. La tablette doit être en stratifié. - Les fauteuils doivent être en tissu ou en vinyle. Le revêtement doit avoir des	4	Oui		\$	\$

		propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.					
**Veillez fournir des informations supplémentaires:							
Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.							
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA							
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.							
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA		Qté	** Veillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
13	Cabines téléphoniques (48L x 48P x 84H)		3	Oui		\$	\$
14	Ilot en stratifié (36P x 72L x 44H)		1	Oui		\$	\$
					Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1 to 14	7e étage, Dominique-Ducharme Building 105 McGill/400 Place d'Youville, Montreal, Quebec H2Y 2E7	Entre le 2024-01-26 et le 2024-02-25	En dehors des heures normales de travail : Après 16h00, ou les samedis et dimanches Doit être confirmée au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue.	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA				Total des livraisons :	\$
**L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.					

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L’UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1 to 14	7e étage, Dominique-Ducharme Building 105 McGill/400 Place d’Youville, Montreal, Quebec H2Y 2E7	Entre le 2024-01-26 et le 2024-02-25	En dehors des heures normales de travail : Après 16h00, ou les samedis et dimanches Doit être confirmée au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue.	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l’article 5, annexe A de l’AMA. ** L’autorité du projet doit fournir au fournisseur l’autorisation d’aller de l’avant. Il doit le faire avant la date limite de l’installation, en tenant compte du temps d’installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d’aller de l’avant sans l’autorisation de l’autorité du projet.				Prix total de l’installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s’applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s’applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s’applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L’utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l’AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l’octroi du contrat, l’autorité contractante enverra à l’entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d’éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l’annexe A.</p> <p>L’entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d’éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d’accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L’information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l’installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	7e étage, Dominique-Ducharme Building 105 McGill/400 Place d’Youville, Montreal, Quebec H2Y 2E7
B	Quai de chargement	Quai accessible par la rue Normand

C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	Existant Capacité pondérale : 6000 lbs
D	Porte	94 pouces de large par 96 pouces de haut
E	Monte-charge	Existant Dimensions : 75 pouces de large par 94 de haut Capacité : 5000 lbs
F	Autre (préciser)	Il n'est pas recommandé d'avoir un camion de plus de 35 pieds. Les camions et véhicules du fournisseur ne peuvent pas rester au quai pendant l'installation.
3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable if Option is exercised)</i>	\$ -
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable if Option is exercised)</i>	\$ -
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable if Option is exercised)</i>	\$ -
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(if Applicable)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9 + 10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:

**ANNEXE B
PLAN(S) D'ÉTAGE**

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.
La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :
 - les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
 - de brèves descriptions des produits;
 - les quantités;
 - prix unitaires fermes.
- c) Les soumissionnaires doivent fournir un système de panneaux empilables qui se compose d'un panneau de base avec le(s) module(s) supplémentaire(s) requis tel que défini dans le(s) modèle(s) de cloison(s) de cette exigence.

*****Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement*****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».**

Exigence de la catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint



7e EDD_Plan
Large.pdf



7e EDD_Plan
Detaillé_AutoCAD.pdf

2) Détails des cloisons

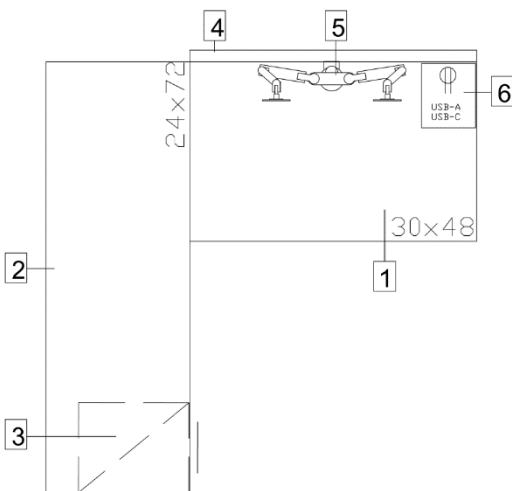
- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : hauteur depuis la base et hauteur pour une certaine intimité quand on est assis.
- b. lorsqu'une alimentation est nécessaire, elle se trouve *au-dessus* de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : *un module d'alimentation*.
- d. Accessoires pour système de composants :
 1. Les accessoires montés sur panneau intégrés dans le cadre du panneau seront indiqués sur le plan d'étage. Les accessoires fixés au panneau séparément doivent être spécifiés. (Rails d'accessoires, surfaces collables, tableaux blancs,...)
 2. Lorsque des rails d'accessoires sont nécessaires, les accessoires doivent être spécifiés: une trieuse de papier, un bac, une corbeille, un support de téléphone (etc.) (veuillez-vous référer aux spécifications de l'AMA pour plus d'informations).

3) Aménagement des postes de travail

- Le plan d'étage a préséance sur toute divergence avec les aménagements de postes de travail.
- Lorsque deux postes de travail types ou plus ont une colonne de cloison commune, les éléments de finition intérieurs du poste de travail doivent être tels qu'ils sont décrits dans les Feuilles de données types et **AUCUNE CLOISON NE DOIT ÊTRE SUPERPOSÉE. S'il n'y a pas de poste de travail adjacent, veuillez-vous reporter à la Feuille de données pour les critères relatifs au fini.**
- Si un poste de travail type est muni d'une source d'alimentation et que l'autre poste de travail ne l'est pas — une source d'alimentation sera requise pour les deux postes. Inclure l'aménagement des postes de travail (sous la forme de feuilles de données typiques ou de dessins en 3-D) ici ou sous forme de pièce jointe distincte de cette IAS.

Veuillez-vous référer aux fiches techniques ici-bas

I. Postes de travail



Numéro	Description
1	Table ajustable électrique de type assis-debout, 30 pouces de profondeur
2	Table ajustable électrique de type assis OU surface de travail à hauteur fixe, 24 pouces de profondeur
3	Caissons
4	Panneau d'intimité en tissu fixé sur la table de 30 pouces de profondeur
5	Support à écrans double
6	Module d'alimentation externe

II. Fiches techniques des cloisons (CAT 1A)

MODELE (Voir Plan Detaille_AutoCAD)	Description
A	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") - Non-Électrifié / Non-powered - Élément inférieur 1 et 2 / Lower element 1 & 2 : Tissu/Fabric - Sans panneau additionnel / No add-on - Largeur / Width : 610mm / 24" - Quantité/Quantity : 9

B	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail / Powered outlet(s) above the Work Surface - Élément inférieur 1 / Lower element 1 : T Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu / Cut-out(s) for Power & Data, Fabric - Élément inférieur 2 / Lower element 2 : Tissu/Fabric - Sans panneau additionnel / No add-on - Largeur / Width : 610mm / 24" - Quantité/Quantity : 12
C	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") Non-Électrifié / Non-powered - Élément inférieur 1 et 2 / Lower element 1 & 2 : Tissu/Fabric - Avec panneau additionnel pour intimité en position assise / With seated Privacy Height Add On : Entre 12" et 16" de hauteur / Height between 12" and 16" - Élément supérieur 1 / Upper element 1 : Cloison vitrée givrée / Frosted Glazed - Largeur / Width : 762mm / 30" - Hauteur totale / Total height : Entre 50" et 54" / Between 50" and 54" - Quantité/Quantity : 3
D	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") Non-Électrifié / Non-powered - Élément inférieur 1 et 2 / Lower element 1 & 2 : Tissu/Fabric - Avec panneau additionnel pour intimité en position assise / With seated Privacy Height Add On : 16" de hauteur / Height 16" - Élément supérieur 1 / Upper element 1 : Cloison vitrée givrée / Frosted Glazed - Largeur / Width : 914mm / 36" - Hauteur totale / Total height : 54" - Quantité/Quantity : 8
E	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail / Powered outlet(s) above the Work Surface - Élément inférieur 1 / Lower element 1 : T Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu / Cut-out(s) for Power & Data, Fabric - Élément inférieur 2 / Lower element 2 : Tissu/Fabric - Avec panneau additionnel pour intimité en position assise / With seated Privacy Height Add On : Entre 12" et 16" de hauteur / Height between 12" and 16" - Élément supérieur 1 / Upper element 1 : Cloison vitrée givrée / Frosted Glazed - Largeur / Width : 914mm / 36" - Hauteur totale / Total height : Entre 50" et 54" / Between 50" and 54" - Quantité/Quantity : 3

F	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail / Powered outlet(s) above the Work Surface - Élément inférieur 1 / Lower element 1 : T Cavitée(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) , tissu / Cut-out(s) for Power, Fabric - Élément inférieur 2 / Lower element 2 : Tissu/Fabric - Avec panneau additionnel pour intimité en position assise / With seated Privacy Height Add On : 16" de hauteur / Height 16" - Élément supérieur 1 / Upper element 1 : Cloison vitrée givrée / Frosted Glazed - Largeur / Width : 914mm / 36" - Hauteur totale / Total height : 54" - Quantité/Quantity : 8
G	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de base (38") / Base Height (38") Non-Électrifié / Non-powered - Élément inférieur 1 et 2 / Lower element 1 & 2 : Tissu/Fabric - Sans panneau additionnel / No add-on - Largeur / Width : 1219mm / 48" - Quantité/Quantity : 7

ANNEXE C SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

CATÉGORIES 1, 2 ET 5

Colonnnettes (item 13)

Un système de gestion de câbles doit être inclus. Les câbles doivent être dissimulés et doivent permettre l'électrification de tous les postes de travail. Le système de cheminement vertical des câbles doit dissimuler les câbles entre le chemin de câbles des tables et le point d'entrée dans le mur ou le plafond.

Le fournisseur doit s'assurer que les postes de travail sont prêts à être raccordés, en prévoyant la possibilité d'installer des câbles d'alimentation et de réseau à partir du plafond.

Les colonnettes doivent avoir une séparation interne pour le passage des câbles réseau et elles doivent être installées sur les surfaces de travail fixes ou sur les cloisons.

Gestion de câbles (item 14)

Un système de gestion de câbles doit être inclus. Les câbles doivent être dissimulés et doivent permettre l'électrification de tous les postes de travail.

Pour les tables, le fournisseur doit fournir et installer un système de gestion de câbles qui doit comprendre les items suivants :

- Barre d'alimentation de 6 prises fixée sous chaque table ajustable : 21 barres multiprises requises (1 pour l'item 7 de la CAT 2 et 20 pour l'item 9 de la CAT 2)
- Gouttière de gestion de câbles sous la surface

Les surfaces de travail et tables doivent avoir des accessoires permettant de passer les câbles, comme des grommets. Les grommets doivent être au fond de la surface.

CATÉGORIE 6

Cabines téléphoniques (item 13)

Figure 1 : L'image suivante d'une cabine téléphonique est à titre d'exemple



- Les dimensions **maximales** des cabines doivent être de 48 pouces de profondeur x 48 pouces de longueur x 100 pouces de hauteur. Les dimensions doivent inclure les parois extérieures.
Les dimensions **minimales** intérieures (sans les parois extérieures) doivent être de 36 pouces de profondeur x 40 pouces de longueur x 84 pouces de hauteur
- Chaque cabine doit inclure un banc intégré avec repose-pied et une tablette.
- Le banc doit avoir un diamètre d'au moins 15 pouces et doit être ajustable en hauteur entre 24 et 38 pouces.
- La tablette doit être en stratifié, avoir une profondeur entre 10 et 12 pouces et une longueur de 24 pouces. La hauteur de la tablette doit être entre 41 et 43 pouces ou être ajustable.
- Les parois des cabines doivent être insonorisées de façon qu'on ne puisse pas entendre les conversations lorsque nous sommes à l'extérieur de la cabine.
- La cabine doit inclure un module pour l'alimentation électrique, DATA et USB.
- Les cabines ne doivent pas avoir de serrure et ne doivent pas être verrouillable.
- Les cabines doivent être autoportante et devront être nivelées lors de l'installation.
- Les cabines ne doivent pas être composées de matériau inflammable.
- Les cabines doivent être auto-ventilées pour permettre une circulation de l'air.
- Les cabines doivent inclure un éclairage intérieur.

Ilot en stratifié (item 14)

Figure 2 : L'image suivante de l'ilot stratifié est à titre d'exemple



- La surface doit être en stratifié.
- Les dimensions sont les suivantes : 36 pouces de profondeur x 72 pouces de longueur.
- La hauteur de la surface dépend des spécifications de la catégorie 3. Soit, à titre indicatif, autour de 44 pouces de hauteur.
- Le support de la surface en stratifié doit être deux (2) côtés pleine hauteur.
- Doit avoir des patins de nivellement d'au moins 1 pouce et l'ilot doit être nivelé lors de l'installation.

2. Attestation

2.1 Conformité des produits non disponibles (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.